Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 10 (1902)
Heft: 10

Quellentext: Deux lettres de Pierre Ochs
Autor: Ochs, Pierre

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un autre arbre attire également l'attention. Sa longue branche maîtresse qu'on a contraint, semble-t-il, de croître parallèlement au sol, pourrait avoir servi de perchoir.

Dans ce monde, beaucoup de choses disparaissent ou se modifient au cours des âges, ne laissant après elles qu'un nom dont la signification première se perdra également au bout de quelques générations. C'est là ce qui est arrivé au bois de Sauvabelin pour la Chasse du duc.

B. Dumur.

DEUX LETTRES DE PIERRE OCHS

Parmi les membres du Directoire helvétique ceux qui furent le plus critiqués par les uns et loués par les autres, sont certainement Pierre Ochs et Frédéric-César de la Harpe. Ils s'étaient rencontrés dans leur commune aversion pour l'ancien régime, l'un et l'autre avaient contribué puissamment à assurer dans leur pays la victoire des nouveaux principes ; l'un et l'autre enfin, entrèrent dans le Directoire helvétique sous la haute protection du gouvernement français et de ses agents en Suisse. La Harpe, il est vrai, n'en fit partie qu'après avoir été légalement élu par les Conseils. Pierre Ochs, au contraire, avant d'être choisi de cette même manière, y avait d'abord été introduit par la volonté du célèbre Rapinat. La Harpe sut, dans plusieurs circonstances, conserver une attitude fière et indépendante, tandis que Pierre Ochs montra généralement une condescendance excessive pour le Directoire français et ses agents en Suisse. Il en résulta que le premier, malgré le nombre et l'acharnement de ses adversaires, fut considéré comme un citoyen intègre et patriote dans le meilleur sens

du mot, alors que le second excita continuellement la défiance de beaucoup de personnes.

Une des choses qui ont été le plus reprochées à l'ex-grand tribun de Bâle, celle qui devint au mois de juin 1799 la cause ou le prétexte de sa démission forcée, fut l'habitude qu'il avait prise, de communiquer à quelques membres des premières autorités françaises, ce qui se passait dans le sein du gouvernement dont il faisait lui-même partie. Cette divulgation de certains secrets d'Etat, ce droit de critique qu'il s'arrogeait sur ses collègues auprès de magistrats étrangers, lui furent imputés à crime et l'obligèrent à renoncer complètement à la situation éminente que ses talents et la protection de la France lui avaient fait obtenir.

C'est le prince Talleyrand, ministre des Relations extérieures, qui eut le plus souvent l'occasion de recevoir les lettres confidentielles de Pierre Ochs. Plusieurs, sans doute, sont perdues ; d'autres se trouvent dans l'ouvrage de M. Emile Dunant sur *Les relations diplomatiques de la France et de la République helvétique*. Deux des plus longues et des plus intéressantes ont été découvertes dans les papiers de Maurice Glayre qui parvint à posséder l'une en original et l'autre en copie.

La première est datée du 17 février 1799 ; elle renferme surtout un portrait politique original des membres du gouvernement helvétique. La seconde fut écrite le 11 juin de la même année, au moment où le pays était occupé par les Austro-Russes et les Français, et où le Directoire se trouvait dans la situation la plus critique.

Voici ces deux documents que je crois inédits :

I

Lucerne, 29 pluviôse an 7 [1]
(17 février 1799).

Nous venons de faire un message sur l'état de la République, demandé par le Corps législatif. C'est La Harpe qui l'a rédigé ; l'article de l'Autriche, de l'Angleterre et de la France est très bien ; et certes, nos ennemis, s'ils l'en savaient l'auteur, le compteraient moins que jamais au nombre de leurs amis.

La feuille de l'*Ami des loix* qui taxe la majorité de notre Directoire d'affecter de ne pas aimer les Français fait ici sensation. Voici comment je m'explique l'origine de cette inculpation.

Glaire, foncièrement, n'aime pas le gouvernement français ; il n'est pas fait non plus pour les temps difficiles ; il est de Lausanne où, depuis plusieurs années, les émigrés français, Wickam [2] et les ouvrages de Necker et de Mallet-Dupan dirigeaient la bonne société ; il a le cœur extrêmement sensible. De tout cela résulte une certaine nuance dans la conversation qui ne peut échapper aux Patriotes, qui regardent les sacrifices comme un mal inévitable et ne dirigent leur attention que sur le but final et le tableau de ce que nous serions sans la France.

Legrand était une glapissante pie qui parlait à tort et à travers, dont un petit parti s'était emparé, qui voulait des louangeurs, et pour cet effet, quoique athée déclaré, s'était fait le chevalier des Prêtres et des Moines, clabaudait contre l'alliance, criait à la moralité, ne voulait croire à aucune conspiration, ménageait respectueusement l'Empereur, faisait le brave envers la France et proférait sans cesse les mots d'indépendance, de patrie, de je ne sais quoi. [3]

[1] Cette lettre était adressée à Reubel. Comment devint-elle la propriété de M. Glayre ? Je ne sais. Voici ce qu'il dit à ce sujet dans une lettre à Zschokke, datée de Romainmôtier le 20 avril 1804 : « Un de ces hasards qui entrent dans toutes les affaires du monde a fait tomber cette lettre originale entre mes mains... Quoi qu'il en soit, voilà mon portrait tracé de la main d'un maître. »

[2] On sait que Wickam, agent diplomatique de l'Angleterre, avait été obligé de quitter la Suisse au commencement de la période révolutionnaire.

[3] Au reste, dans l'acte de sa démission, il a employé un autre langage (note de P. Ochs). Ce dernier avait toujours montré le plus grand mauvais vouloir contre Legrand, de Bâle, que les Conseils lui avaient préféré lors de la nomination du Directoire au mois d'avril 1798. C'était un homme d'affaires, d'un caractère calme et qui mérita la sympathie des Conseils qui, le 28 janvier 1799, insistèrent pour qu'il se décidât à retirer sa démission. Il fut inflexible. Son successeur fut Bay, de Berne, que Ochs détestait aussi.

La Harpe veut la consolidation de la révolution et aime la France. Il sent l'importance de la levée des 18,000 hommes [1] et s'est opposé à ce qu'on fit imprimer, comme Legrand l'a proposé plus de trente fois, chaque plainte que le non paiement des réquisitions occasionnait; mais comme il est très impétueux, il oublie ou paraît oublier quelquefois, que les Français ont sacrifié leur sang, leurs propriétés, pour préparer notre révolution et que le gouvernement français est accablé de travaux et entravé à tout instant dans l'exécution de ses plans par le défaut de moyens. Dans ses moments d'emportement, il pourra lui être échappé telle ou telle phrase qui a fait juger qu'il n'aime pas la France. D'ailleurs on ne néglige rien pour le circonvenir et l'opposer à moi afin que la majorité ne soit pas trop souvent de mon côté. Joignez à tout cela que les contre-révolutionnaires et les anti-gallicans et les Cagots sont intéressés à tirer parti d'un moindre mot pour se persuader ou faire accroire que la majorité du Directoire est pour eux. Enfin je puis vous assurer que s'il arrive que dans les conversations particulières l'on aperçoive une divergence d'opinion, qui fasse supposer une scission au Directoire, je ne m'aperçois pas qu'aucun de nous ait le projet dans les délibérations, de s'emparer d'une majorité constante. Glaire commet à la vérité l'espièglerie, pour affaiblir sans doute l'influence qu'une expérience de vingt ans dans les affaires publiques de la Suisse pourroit me donner, commet l'espièglerie, dis-je, de me dire en feignant le badinage, que je possède l'art de prouver tout ce que je veux prouver et que si je prenais la tâche de démontrer la vérité du christianisme, j'y parviendrais.

La Harpe aime à faire entrevoir son influence en France; il cite avec effectation ses relations avec le citoyen Directeur Merlin, avec Gautier de l'Ain, avec Jean Debry, avec Joubert.

Legrand ne parlait que de ses amis Kuhn, Usteri et Escher. J'asseois peut-être trop souvent mon opinion sur des données tirées de l'expérience de l'ancien régime, etc., et puis par conséquent paraître à mes collègues vouloir leur offrir des prémisses dont ils sont hors d'état de déterminer le degré de force. Mais à l'exception de quelques matières, je vous répète qu'aucun de nous ne veut

[1] A la demande du ministre de la guerre, le gouvernement français avait invité le Directoire helvétique à lever une troupe de 18,000 auxiliaires pour coopérer à la lutte qui allait commencer contre les Austro-Russes. On sait que cette levée donna lieu à un grand mécontentement et à mille difficultés.

dominer ni de près ni de loin au Directoire et que sur cinquante articles par jour, il y en a au moins quarante où il y a unanimité. Quant à moi, j'oublie, lorsque je suis en fonctions, tout ce qui est personnel. Les matières où il y a souvent divergence, résistance réciproque et fluctuation, concernent nos rapports avec la France et le choix des mesures de sûreté générale. Glaire et Oberlin forment ici les deux extrêmes. La nuance que j'ai choisie, après avoir mûrement réfléchi, me rapproche d'Oberlin. La Harpe est peut-être inconséquent. Bay se rapprochera peut-être de moi si la Gazette universelle de l'Empire et les amis de Legrand ne l'arrêtent pas. Jusqu'ici, je suis content de lui à l'exception d'un seul article (Lugano), où il a accédé aux moyens dilatoires.

Ce tableau que je crois vrai vous expliquera l'article cité ci-dessus de l'*Ami des Loix*, mais vous prouvera en même temps que nous n'avons point d'amis des Russes.

Pour ce qui concerne la levée des 18,000 hommes, chacun de nous la désire vivement. C'est ce dont je puis vous être garant. Mais sans argent et sans bled, comment pouvait-on y procéder ? Les impertinences que le chef de brigade Weber a commises ne peuvent point être à la charge du Directoire. Cet homme avait été fortement recommandé comme un homme en état de nous procurer beaucoup de recrues et dès que nous eûmes appris qu'il se permettait ce qu'il s'est permis envers le général Schauenbourg, il a reçu sa démission. Si l'on s'est trop abandonné aux espérances de la paix, si à force d'écouter l'opinion des meneurs des campagnes ou des malveillants des villes, on évite trop les mesures énergiques et on paralise ainsi sa propre autorité si l'on tarde trop à proposer un impôt de guerre... ce sont des fautes justifiables et qui, même lorsqu'elles ne le seraient pas, ne prouveraient point encore que le Directoire ait tâché d'entraver la sus dite levée. Je prévois au reste que le gouvernement français requerra en vertu de l'alliance, des secours, et que par une suite de cette alliance, nous serons alors autorisés à proposer une espèce de réquisition d'hommes par commune.

En attendant, nous nous occupons de la formation d'un corps de 20,000 hommes de gardes nationales non volontaires, mais seulement pour la défensive et sous le commandement d'un général suisse. Nous en avons encore délibéré ce soir jusqu'à onze heures de la nuit avec plusieurs membres du corps législatif. Nous demanderons au législateur à être autorisés à faire des réquisitions de fusils, chevaux et bleds et à lever un impôt de guerre. On nous

a aussi parlé du projet de faire sauter quelques rochers pour fermer les passages qui conduisent des Grisons en Vallais.

Mes yeux se ferment ; bonsoir et salut fraternel.

J'oubliais encore une chose. Une des dernières feuilles de la Gazette universelle contient une sortie contre le projet d'aller à Berne. Le Messager suisse, dont Zschokke est le rédacteur, commence aussi depuis quelque temps à écrire contre Berne. J'ai appris hier par hazard que Pfiffer de Lucerne (le Sénateur et ex-Directeur) est, ainsi que Usteri, un des correspondants de la Gazette universelle et que Zschokke les voit habituellement. Cela m'a fait d'autant plus rire que cette Gazette universelle a une fois donné à entendre que le parti qu'elle veut bien appeler anarchiste était celui qui travaillait à aller à Berne. Tournure habile qui doit conduire au résultat qu'en Suisse comme en France, les anarchistes pourraient bien être les alliés secrets des aristocrates. Ce principe une fois admis, vous pensez bien qu'on dirigera à son gré l'opinion publique sur le compte des personnes qu'on n'aime pas et cela à la faveur du vague qu'offre le mot anarchiste. Par exemple je suis parfaitement d'avis que les païsans des petits cantons qui regrettent la souveraineté de leurs assemblées populaires et par conséquent l'ancien régime, sont, au fond, les alliés de l'oligarchie et que ces démocrates méritent en plein le titre d'anarchistes, mais observez que ceux que Usteri, Pfiffer et consors appellent anarchistes sont des ennemis déclarés de la démocratie des petits cantons, c'est-à-dire de la démocratie effective et non représentative. Observez surtout que Escher et Usteri ont travaillé plus d'une fois à rendre notre constitution plus populaire ou plutôt populacière. Il en résulte que la petite coterie qui voudrait s'emparer de l'opinion publique en Suisse et à l'étranger, n'a au bout du compte pour but que d'exercer sa petite animosité contre des individus qui l'offusquent et de faire passer ses idées particulières sous le véhicule de certains mots favoris, comme d'indépendance, de moralité, de modération, de liberté illimitée de la presse.

Au reste, Pfiffer a donné à connaître à quelqu'un qu'il désire se rapprocher de moi et qu'il pensait qu'il fallait un gouvernement énergique. C'est ainsi que, peu à peu, les théoriciens s'amendent

Cette lettre est cotée au dos : Ochs, Lucerne, 24 pluviôse an 7.

(A suivre). E. Mottaz.